

•• LES ACTUALITÉS ••



La nouvelle feuille de route du bassin est adoptée !

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux pour la période 2022 à 2027 a été adopté le 23 mars par le comité de bassin. Il est accompagné d'un plan d'actions de 6,2 milliards d'euros d'investissements pour amener 52 % des cours d'eau en bon état écologique (contre 32 % aujourd'hui) et 32 % des eaux souterraines en bon état chimique. Ces projets seront portés notamment par les collectivités, les industriels et les agriculteurs avec l'aide de l'agence de l'eau.



•• ET AUSSI ••

Les collectivités très impliquées dans la mise en œuvre du SDAGE




Concilier le développement des activités industrielles et l'environnement



Le monde rural, acteur majeur pour la résilience des territoires






•• LA PUBLICATION ••

Eau potable et assainissement

L'agence de l'eau répond à toutes vos questions !



•• ILS L'ONT FAIT ••

Améliorer les réseaux, désimpermeabiliser et infiltrer les eaux de pluie

Pour une meilleure protection des stations d'épuration et du risque d'inondation, la commune de Brienne-le-Château (10) s'est engagée dans un programme de mise en séparatif de ses réseaux unitaires et de gestion à ciel ouvert des eaux de pluie. Les bénéfices de ces différentes opérations financées par l'agence de l'eau sont aujourd'hui nombreux !



•• LE CHIFFRE ••

99 %

Les eaux souterraines, qui constituent près de 99 % de toutes les réserves d'eau douce liquide sur Terre, peuvent apporter aux sociétés d'immenses opportunités et bénéfices.



•• LE SAVIEZ-VOUS ? ••

Avec le changement climatique, y aura-t-il moins d'eau donc moins d'inondations ?



•• AGENDA ••

25 AVRIL
-8 MAI

COP 15 sur la biodiversité
(Kunming, Chine)



18-22
MAI

Conférence internationale
sur les eaux souterraines



28 MAI
-5 JUIN

7^e édition de la Fête
des mares



Crédits photos : DR, Getty Images, AESN

© 2022 Agence de l'eau Seine-Normandie, 51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre cedex

Mentions légales

Pour vous désabonner de cette newsletter, cliquez [ici](#)